

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2021

Présents : Thomas Bietry, Philippe Chevalier, Gilles Courgey, Francis Courtot, Pascal François, Christine Girardot, Aïda Habachi, Hamid Hamlil, Michel Houdelat, Claude Humbert, Eric Mangin, Pauline Masson, Anaïs Monnier, Sandra Pappalardo, Cédric Perrin, Virginie Rey, Jérôme Tournu, Laëtitia Sageaux.

Excusés : Chantal Bequillard (procuration à Laëtitia Sageaux), Béatrice Delfils (procuration à Hamid Hamlil), Pierre-Alain Frau (procuration à Gilles Courgey), Jean-Christophe Dumont (procuration à Pauline Masson), Karime Ferhati (procuration à Thomas Bietry), Véronique Martin (procuration à Aïda Habachi), Orlane Milliot (procuration à Anaïs Monnier), Rachida Rahal (procuration à Jérôme Tournu).

Absents: Catherine Clayeux, Jean-Claude Cornuot, Olivera Stefanovic.

Monsieur le Maire constate le quorum, détaille les procurations et ouvre la séance.

Madame Laëtitia SAGEAUX est désignée comme secrétaire de séance.

Le procès verbal du 1^{er} mars 2021 est adopté à la majorité.

Madame Anaïs MONNIER et Monsieur Cédric PERRIN ont quitté la séance aux points n° 7 et 8.

FINANCES

1-Demande de subvention CAF- Jeux extérieurs Halte-garderie

Rapporteur : Anaïs MONNIER VON AESCH

Par délibération du 05 mars 2020, le Conseil Municipal a voté l'aménagement extérieur de la halte-garderie qui consiste en la mise en place d'un sol souple permettant la pratique de jeux de cours (draisiennes, tricycles, ...) pour un montant de 19 175,75 euros financés. Cet aménagement a obtenu le soutien de la CAF à hauteur de 15 000 euros soit près de 80 % du montant engagé.

Avant d'engager cette installation, les services techniques ont mené une expertise sur la maintenance des jeux existants, et au vu de l'enveloppe nécessaire pour assurer leur maintenance, leur remplacement s'avère plus judicieux.

Aussi, en complément de la première phase déjà actée en séance plénière, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'achat de nouveaux jeux extérieurs pour cet espace.

Le budget prévisionnel serait le suivant :

CHARGES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Acquisition jeux extérieurs (4)	4 236,30 €	Caisse Allocation Familiales (80%)	3 389,04 €
		Ville de Beaucourt (20%)	847,26 €

TOTAL	4 236,30 €	TOTAL	4 236,30 €
-------	------------	-------	------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le plan de financement précité et d'autoriser le Maire à solliciter les subventions auprès de notre partenaire au plus fort taux.

2-Demande de subvention CAF Toit Terrasse Halte-garderie (annexe 2)

Rapporteur : Anaïs MONNIER VON AESCH

Les locaux de la halte-garderie situés au rez-de-chaussée d'un bâtiment sur plusieurs niveaux sont en partie surplombés par une terrasse dont la nappe d'étanchéité est sérieusement altérée avec le temps. Sans intervention pour la rénover, les risques d'infiltrations au niveau du plafond du bureau de la directrice, de l'entrée et d'une partie de la salle de jeux sont élevés et pourrait gêner le fonctionnement de la structure voire même entraîner sa fermeture provisoire.

Aussi, il est nécessaire d'engager les travaux de remise en état de l'étanchéité de cette surface qui consiste à poser une nouvelle feutrine et de nouvelles dalles.

Le budget prévisionnel serait le suivant :

CHARGES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Travaux d'étanchéité du toit-terrasse de la halte-garderie	11 920,88 €	Caisse Allocations Familiales (80 %) Ville de Beaucourt (20%)	9 536,70 € 2 384,18 €
TOTAL	11 920,88 €	TOTAL	11 920,88 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le plan de financement précité et d'autoriser le Maire à solliciter les subventions auprès de notre partenaire au plus fort taux.

3-Demande de subvention CAF Electroménager Restauration scolaire

Rapporteur : Anaïs MONNIER VON AESCH

Depuis l'ouverture de la maison de l'enfant en 2001, tout le mobilier et le matériel pour la restauration est d'origine.

Le lave-vaisselle a déjà plusieurs fois nécessité des interventions pour le réparer, mais il devient très difficile de trouver des pièces de rechange. Au vu de l'importance de cet outil pour assurer la fluidité du service et garantir des conditions d'hygiène optimales pour la vaisselle, il est urgent de prévoir son remplacement.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal de décider de son remplacement. Le montant de cet achat est de 3 279,10 euros.

CHARGES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Acquisition lave-vaisselle restauration	3 279,10 €	Caisse Allocations Familiales (80 %) Ville de Beaucourt	2 623,28 €

		Ville de Beaucourt (20%)	655,82 €
TOTAL	3 279,10 €	TOTAL	3 279,10 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le plan de financement précité et d'autoriser le Maire à solliciter les subventions auprès de notre partenaire au plus fort taux.

4-Tarifification vacances de Printemps Maison de l'Enfant

Rapporteur : Anaïs MONNIER VON AESCH

L'équipe d'animation de la maison de l'enfant accueillera les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances de printemps avec un planning d'activités dont le fil conducteur s'intitulera « la tête dans les étoiles ».

De nombreuses découvertes et ateliers seront prévus sur site avec notamment pendant toute la quinzaine, des séances d'animation par un intervenant sur le thème de l'astronomie qui s'achèvera le 22 au soir au Parc des Cèdres par une veillée aux étoiles.

La session sera rythmée par une visite à l'aéroclub de Courcelles-Montbéliard, à la base aérienne de Luxeuil et sous réserve de la réouverture des musées, une journée exceptionnelle au musée de l'air et de l'espace du Bourget le 14 avril.

Seule cette sortie au Bourget fera l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif d'accueil habituel qui tient compte du déplacement en TGV puis en métro et de la visite du site.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs suivants :

	QF1	QF2	ALL	NON ALL ET EXTERIEUR
VISITE MUSEE DE L'AIR ET DE L'ESPACE	10 €	15 €	20 €	30 €

ENFANCE

5-Convention avec la commune de Badevel – Mise à Disposition espace informatique (annexe 3)

Rapporteur : Anaïs MONNIER VON AESCH

Depuis cette année, la maison de l'enfant opère un véritable virage numérique afin de proposer des activités innovantes aux enfants et de leur permettre de se familiariser avec les nouvelles technologies.

A travers les mercredis du numérique, les enfants découvrent ainsi différents ateliers autour de la programmation, de la robotique ou encore de l'apprentissage du codage sans recours à l'écran pour les plus petits.

Pour la mise en place de ce projet, un partenariat a été instauré avec la commune voisine de Badevel qui, après avoir développé un e-perischool, a accepté de mettre ses connaissances au profit des animateurs de la Ville de Beaucourt.

Après plusieurs séances de formation sur site, les animateurs ont pu bénéficier de cet espace informatique bien équipé pour y accueillir des enfants de la maison de l'enfant le mercredi pour des ateliers informatiques.

Pour permettre de fixer les conditions d'utilisation de ce local, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le maire à signer la convention de mise à disposition des locaux annexée.**

6-Convention avec la commune de Badevel – Mise à Disposition agent d'animation périscolaire (annexe 4)

Rapporteur : Anaïs MONNIER VON AESCH

Le partenariat engagé avec la commune de Badevel dans le cadre du développement du numérique à la maison de l'enfant est également l'occasion de former un ou des agents de notre collectivité à l'utilisation de ces outils pour ensuite, former à son tour, tous les autres membres de l'équipe d'animation.

Ainsi, un agent est accueilli le jeudi soir au périscolaire de Badevel après l'école pour une mise en situation avec des élèves déjà bien initiés à cette pratique.

Afin de pouvoir définir les conditions d'accueil de cet agent notamment en termes de responsabilité, il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition annexée pour cet agent. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le maire à signer ladite convention.**

7-DOB 2021 (annexe 1)

Rapporteur : Thomas BIETRY

Le contenu du débat d'orientations budgétaires est présenté par le Maire au Conseil Municipal.

L'opposition fait part de ses observations.

Le Conseil Municipal prend acte des orientations budgétaires débattues et annexées à la présente délibération.

8-Demande de subvention Etat – Jardins partagés

Rapporteur : Hamid HAMLIL

Depuis 2009, la commune met à disposition de l'association « les potagers du Grammont » trois parcelles communales (Blessonniers, Charme, St-Paul) à titre gracieux pour promouvoir et développer une activité de « jardins familiaux partagés ».

Consciente des valeurs économiques, environnementales et de solidarité que ce type de projet contribue à renforcer, la municipalité souhaite aujourd'hui s'investir dans la création d'un jardin partagé dans le quartier des Mésanges dans l'enceinte de la cour de l'école maternelle Bornèque.

Le choix de ce site est motivé par la présence à proximité immédiate d'un habitat collectif dense et de petits pavillons individuels occupés par de nombreuses familles où le foncier disponible pour des travaux de jardinage est quasi inexistant.

CHARGES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
jardin partagé	6 929,35	Etat- Plan de relance (50 %)	3 464,68
		Territoire Habitat (15%)	1 039,40
		Néolia (15%)	1 039,40

		Ville de Beaucourt (20%)	1 385,87
TOTAL	6 929,35	TOTAL	6 929,35

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de valider le plan de financement précité et d'autoriser le Maire à solliciter les subventions auprès de nos partenaires au plus fort taux.

Fin de séance à 19 heures 05
Fait à Beaucourt,
Le 20 mars 2021

La Secrétaire de séance
Laëtitia SAGEAUX

